



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Organisation du grand débat

Question écrite n° 16245

Texte de la question

Mme Christine Pires Beaune interroge M. le Premier ministre sur l'organisation du grand débat national. La société Cap Collectif a été choisie pour créer le site granddebat.fr et pour analyser les données recueillies à l'occasion du « Grand Débat ». Le « Grand débat » est organisé par le Gouvernement, c'est-à-dire par l'État. À ce titre, elle lui demande si l'État a bien lancé un avis d'appel public à la concurrence et procédé à une mise en concurrence pour sélectionner la société Cap collectif. Si tel est le cas, elle voudrait savoir quelle procédure de passation a été utilisée pour passer ce marché public de services.

Texte de la réponse

Pour créer le site granddebat.fr, l'Etat a eu recours aux services de la société Eurogroup Consulting, qui est titulaire de rang 1 du marché "Conseil en Organisation" de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP). Cette entreprise a été sélectionnée, dans le cadre d'une procédure de passation prévue par la réglementation des marchés publics, suite à un appel d'offres ouvert notifié le 16/01/16. Ce marché public est mobilisable par toute entité publique ayant un besoin de prestations de conseil. Eurogroup Consulting a construit une proposition d'intervention pour l'accompagnement à la conception et à la mise en œuvre des modalités du Grand Débat et l'appui au pilotage auprès de la mission Grand Débat. Compte tenu de l'ampleur et du caractère inédit de l'intervention, Eurogroup Consulting a choisi de compléter ses compétences en s'attachant celles de sous-traitants reconnus en termes de débat public. Après rencontre avec chacun de ces prestataires, le choix s'est orienté en liaison avec la commission nationale du débat public (CNDP) sur Cap Collectif, sous-traitante du distributeur SCC, titulaire du marché « multi-éditeurs » de l'UGAP. En outre, la plateforme de cette société avait démontré sa robustesse lors de nombreuses consultations publiques (états généraux de la bioéthique, état généraux de l'alimentation, consultation sur les retraites...).

Données clés

Auteur : [Mme Christine Pires Beaune](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16245

Rubrique : État

Ministère interrogé : [Premier ministre](#)

Ministère attributaire : [Premier ministre](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 15 juillet 2019

Question publiée au JO le : [29 janvier 2019](#), page 750

Réponse publiée au JO le : [3 mai 2022](#), page 2942